Règlementation en assurance : IFRS, communication financière et extra-financière

ECTS : 1

Volume horaire : 9

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours présente avec un support en anglais les normes IFRS9 et 17 spécifiques aux assureurs, et les normes ESG.

Plan

1. Présentations des normes IFRS 17 pour le passif d'assurance et IFRS 9 pour l'actif.
    1. Cas pratique simplifié.
2. Philosophie ESG et sa déclinaison sur l'organisation des compagnies :
    1. les produits financiers (partie gestion) ;
    2. la relation aux clients (DDA et loi pacte).
3. Reporting extra-financier (sfdr, art 29, DPEF).

Compétence à acquérir :

Le cours a pour objectif de présenter les normes IFRS relatives au secteur de l'assurance ainsi que les normes ESG.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen